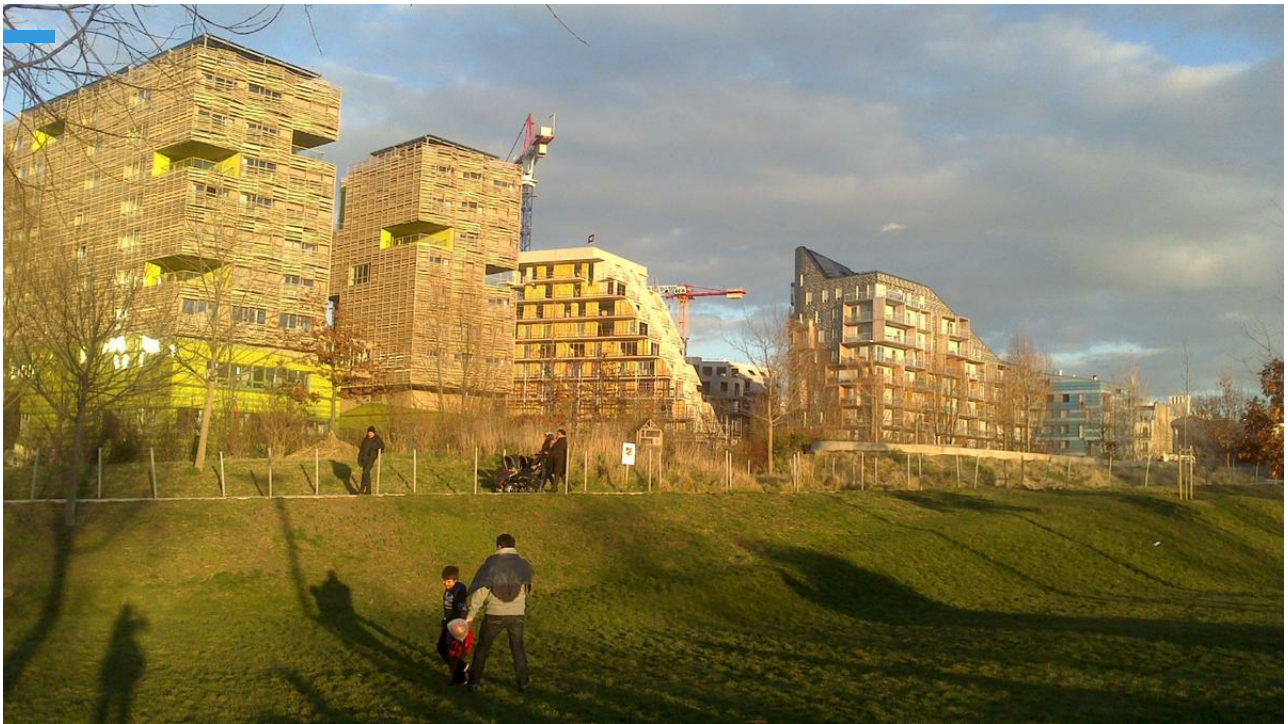


## Écoquartier Clichy-Batignolles

par Cedissia About - de Chastenet / 2016-06-20 22:29:23 / France / 29192 / EN



**Adresse** : 75017 147 RUE CARDINET, France

**Densité brute** : 57.41 logt/ha

**Nombre d'habitants** : 7 500 hab

**Nombre d'emplois** : 12 700 emplois

**Année d'engagement du projet** : 2008

**Année d'achèvement du projet** : 2012



54 ha



505 700 000 €

### CARTE D'IDENTITÉ

Labellisée Nouveau Quartier Urbain par la région Île-de-France et "engagée dans la labellisation", la ZAC Clichy-Batignolles est l'un des éco-quartiers par lesquels la Ville de Paris met en œuvre une politique ambitieuse de développement durable, exprimée notamment par son Plan Climat et son Plan Biodiversité.

Le secteur d'aménagement dénommé «Clichy-Batignolles » est situé dans le 17ème arrondissement de Paris et occupe une position charnière entre des quartiers haussmanniens et faubouriens, et la commune de Clichy-La-Garenne. S'étendant sur près de 50 ha, le projet est celui d'une mutation radicale d'un site dédié historiquement aux infrastructures ferroviaires et mité progressivement par des activités indépendantes de la présence du faisceau. Sans remettre en cause l'exploitation du réseau ferré Saint-Lazare, il rationalise les installations liées à l'activité ferroviaire et dégage une grande partie des emprises pour créer un quartier urbain centré sur un parc de 10 hectares et reconstituant toutes les fonctions de la ville pour relier entre eux des secteurs aujourd'hui séparés physiquement par la présence du « glacis » ferroviaire.

**Le projet d'aménagement repose sur des choix forts :**

- La création d'un parc de 10 hectares, le parc Martin Luther King, avec des accès et des parcours dans la continuité de la ville existante, qui s'étend au cœur du projet, à l'écart du faisceau principal des voies ferrées et en retrait de l'avenue de Clichy. Il représente, avec ses prolongements, près de 23% du

territoire et vient renforcer la trame des espaces verts dans un secteur de Paris qui en manque.

- Le choix d'une réelle mixité urbaine en composant un quartier de ville associant logements familiaux sociaux, libres et à loyers maîtrisés, résidences pour étudiants, doctorants, jeunes actifs, personnes âgées dépendantes, commerces, équipements publics et bureaux.
- La réalisation d'un éco-quartier qui constituera une véritable vitrine du développement durable avec la mise en œuvre de technologies environnementales notamment sur le plan de l'utilisation des énergies renouvelables (production de chaleur et d'électricité), de la gestion de l'eau et des déchets.
- Le projet est également l'occasion de renforcer la desserte en transports en commun de cette partie du 17<sup>e</sup> arrondissement (sont notamment prévus deux arrêts de la ligne 14 du métro, prolongée jusqu'à Mairie de Saint-Ouen pour désaturer la ligne 13, puis Pleyel, et l'extension du tramway des Maréchaux jusqu'à la Porte d'Asnières) et d'améliorer les liens entre Paris et Clichy. Il accueillera bientôt dans sa partie nord le nouveau Palais de Justice de Paris et le nouveau siège de la Direction Régionale de la Police Judiciaire.

## Etat d'avancement du projet

- Phase de livraison
- Operationelle

## Plus d'info

<http://www.clichy-batignolles.fr>

## Fiabilité des données

Certifié tierce partie

## TERRITOIRE

### Type de territoire

**Clichy-Batignolles occupe une position remarquable à l'articulation de plusieurs quartiers parisiens, dans un quadrant nord ouest de la métropole particulièrement dynamique et qui s'apprête à bénéficier d'une accessibilité des transports en commun considérablement renforcée.**

Le projet Clichy-Batignolles se déploie sur 54 ha entre la rue de Saussure, le boulevard périphérique, les avenues de Clichy et de la Porte de Clichy et la rue Cardinet.

#### Un secteur stratégique et dynamique de la métropole

Clichy-Batignolles s'inscrit aussi dans un triangle reliant le quartier central des affaires parisien, La Défense et la Plaine Saint-Denis. La dynamique de modernisation urbaine qui se joue dans ce Nord-Ouest parisien efface progressivement les limites administratives et la barrière du boulevard périphérique au profit de nouvelles polarités métropolitaines incluant les villes proches telles que Clichy ou Saint-Ouen.

A l'articulation de ces territoires, et bientôt distingué par la présence du palais de justice de Paris, Clichy-Batignolles, tout en donnant la priorité au logement pour tous, affirme une vocation tertiaire dans un contexte jusqu'alors fortement résidentiel.

### Zone climatique

[Cfb] Océanique hiver tempéré, été chaud, pas de saison sèche

## Plus d'info

<http://www.clichy-batignolles.fr/eco-quartier>

## CHIFFRES CLÉS

### Surface végétalisée (toitures incluses)

Surface végétalisée (toitures incluses) : 22 500 m<sup>2</sup>

### Surface d'espaces publics

Surface d'espaces publics : 38 000 m<sup>2</sup>

### Surface de plancher de bureaux

Surface de plancher de bureaux : 232 900 m<sup>2</sup>

### Surface de plancher commerces

Surface de plancher commerces : 29 200 m<sup>2</sup>

## Surface de plancher équipements publics

Surface de plancher équipements publics : 28 900 m<sup>2</sup>

## Surface de plancher de logements

Surface de plancher de logements : 204 000 m<sup>2</sup>

## Nombre de logements

Nombre de logements : 3 100

## Nombre de logements sociaux

Nombre de logements sociaux : 500

## Espaces verts /hab

3

## Espaces publics/hab

5.07

## Montant investissement à la charge de la collectivité

Montant investissement à la charge de la collectivité : 286 000 000 € HT

# GOUVERNANCE

## Porteur de projet

Nom : Ville de Paris

Type : Commune

### Description générale :

La Mairie de Paris est garante de la cohérence globale du projet. Elle finance et assure notamment la maîtrise d'ouvrage des équipements publics (écoles, collège, crèches, gymnases...), du Parc Martin-Luther-King, de la mise en place du réseau de la collecte pneumatique, du réaménagement de la rue Cardinet, ainsi que des futurs ouvrages de franchissement du faisceau ferré. La ville de Paris est également co-maître d'ouvrage, avec la RATP, du prolongement du Tramway T3 depuis la Porte de la Chapelle jusqu'à la Porte d'Asnières et participe au financement de la désaturation de la ligne 13 par le prolongement de la ligne 14.

## Pilotage projet

### Description :

Le projet urbain a été conçu de manière globale sur l'ensemble de l'emprise (54 ha) par l'architecte urbaniste François Grether et la paysagiste Jacqueline Osty, sous l'autorité de la Ville de Paris. Sur le plan juridique, sa mise en œuvre s'effectue dans le cadre de deux ZAC, Cardinet Chalabre et Clichy-Batignolles, et d'un lotissement sur l'îlot Saussure. La SPLA Paris Batignolles Aménagement est l'aménageur des 2 ZAC. Espace Ferroviaire, filiale de la SNCF, aménage l'îlot Saussure.

Sur le plan opérationnel, la concrétisation du projet s'organise en cinq secteurs dans le respect du projet d'ensemble.

Au fur et à mesure de l'avancement du projet, différents opérateurs sont retenus pour réaliser les immeubles. À ce jour : Paris Habitat Oph, Icf La Sablière, Rivp, Nexity, Vinci, Orpea, Sni, Cogedim, Sodearif, Emerige, Kaufman & Broad, Bouwfonds Marnigant et Mab Development, Sefri Cime, 3f, Siemp, Ogic, Demathieu Bard Immobilier, Bouygues Immobilier et la Caisse des dépôts et consignations.

## Intervenants du projet

Paris Batignolles Aménagement

Fonction : Aménageur

La Société publique locale d'aménagement Paris Batignolles Aménagement (maintenant Paris Métropole Aménagement) a été créée le 8 avril 2010 par la Ville et le Département de Paris pour conduire l'opération d'aménagement Clichy Batignolles. Elle conduit les études et coordonne l'ensemble des opérateurs intervenants sur le site.

Fanny Rossi - Assistante 01 75 77 35 10 f.rossi@parisbatignolles.fr

[Page entreprise dans Construction21 :](#)



**Paris & Métropole aménagement**  
[https://twitter.com/spl\\_ParisMGP](https://twitter.com/spl_ParisMGP)  
Paris Batignolles Aménagement 7, rue Henri Rochefort 75017 Paris France  
<https://www.paris-metropole-amenagement.fr/fr>

<http://www.paris-batignolles-amenagement.fr/pba/>

François Grether

**Fonction :** Agence architecture

Architecte coordonnateur. Il est lauréat en 2004, avec Jacqueline Osty, paysagiste et OGI, bureau d'études techniques, de la consultation de maîtrise d'œuvre urbaine lancée par la Ville de Paris pour l'aménagement des 54ha de l'opération Clichy Batignolles, dont il accompagne depuis 8 ans la réalisation du projet.

173 Rue de Charenton, 75012 Paris - 01 56 95 05 25 - atelier@grether.fr

[Page entreprise dans Construction21 :](#)

Une autre Ville

**Fonction :** AMO

Nicolas Rougé - 5 rue de Charonne 75011 Paris - [www.uneautreville.com](http://www.uneautreville.com) - [nicolas.rouge@uneautreville.com](mailto:nicolas.rouge@uneautreville.com)

[Page entreprise dans Construction21 :](#)

Bureau d'études Aménagement : OGI (mandataire)

**Fonction :** Aménageur

Nom : OGI  
Fonction : Bureau d'Etudes Technique Aménagement VRD Génie-Civil Hydraulique  
Rôle : Bureau d'études technique mandataire de l'équipe lauréate en 2004, avec Jacqueline Osty, paysagiste et François Grether architecte urbaniste, de la consultation de maîtrise d'œuvre urbaine lancée par la Ville de Paris pour l'aménagement des 54ha de l'opération Clichy Batignolles, dont il accompagne depuis 8 ans la réalisation du projet. OGI assure la maîtrise d'œuvre complète études et travaux d'un point de vue technique en appui des concepteurs. L'intervention d'OGI à couvert les sujets suivants : Conception et suivi des VRD, Génie civil maîtrise d'œuvre de la dalle (ouvrage de 35 000 m<sup>2</sup>, 600 m de long, 70 m de large, 10.00 m de hauteur au-dessus du sol de couverture des voies SNCF qui porte 80 000 m<sup>2</sup> de bureaux, 11 000 m<sup>2</sup> d'équipements publics, logements et commerces, et les 3 voies de l'axe nord-sud de la ZAC), OPC études et travaux, Coordination inter-maîtrise d'ouvrage, Gestion des interfaces gestionnaires, Plantations, gestion des sols diagnostic et inventaire végétal, plan de gestion, Aires de jeux, serrurerie et portails

27, rue Garibaldi 93100 Montreuil - 01 41 58 55 69 – [ogi@ogi2.fr](mailto:ogi@ogi2.fr)

[Page entreprise dans Construction21 :](#)

## CADRE DE VIE

### Cadre de vie / densité

Densité brute (m<sup>2</sup>/ha): nombre de m<sup>2</sup> (logements + équipements publics bureaux + commerces) / superficie de l'opération)

9900

Densité brute de logements (/ha): nombre total de logements / superficie de l'opération

62

Densité de logements (/ha): nombre total de logements / (superficie de l'opérat surface non bâtie publique)

115

### Densité nette

-0.08

### Culture et patrimoine

#### Un patrimoine historique mis en valeur

Clichy-Batignolles possède plusieurs bâtiments ou ouvrages qui participent de la mémoire et de l'imaginaire du site. Derrière les Ateliers Berthier de Charles Garnier se trouvent les vestiges de l'ancien bastion de l'enceinte de Thiers, qui seront mis en valeur par la création d'un espace paysager. Également conservés, la gare de Pont-Cardinet, le bâtiment de l'horloge, celui de la forge qui accueillera un espace de restauration dans le parc ou encore une grande halle ferroviaire démontée pour être réinstallée à terme dans le parc.

## Mixité sociale

Avec 3 400 logements, Clichy-Batignolles contribue de manière significative à l'effort de production de logements en Île-de-France. Il s'agit de la seule opération de cette ampleur dans la partie ouest de Paris. La diversité de son offre permettra de satisfaire des demandes multiples, en particulier celles des habitants qui trouvent le plus difficilement à se loger à Paris : personnes âgées dépendantes, étudiants, jeunes actifs, familles ayant besoin de grands logements, ménages de condition modeste. Au moins la moitié des surfaces est destinée au logement social, accessible tant aux plus démunis qu'aux classes moyennes. 20% des logements restant seront à loyer maîtrisé et 30% destinés à l'accession.

Environ 7 500 habitants aux profils variés résideront à Clichy-Batignolles et 12 700 personnes y travailleront. A ces populations s'ajouteront les 5 000 visiteurs quotidiens du Palais de Justice, les très nombreux usagers du parc, les clients des commerces et les spectateurs du futur cinéma ou du théâtre national de l'Odéon (ateliers Berthier) situé au nord du site sur le boulevard Berthier.

## Inclusion sociale et sécurité

### **Insertion sociale**

La clause d'insertion sociale est systématisée sur l'ensemble des marchés de travaux passés par l'aménageur ainsi que sur les chantiers des lots immobiliers qu'il commercialise. 5% au moins des heures travaillées sur chaque chantier doivent être effectuées par des personnes en situation d'insertion.

### **Concertation**

A chaque étape du projet, des ateliers, des journées « portes ouvertes », des promenades urbaines, des visites de chantier, des débats permettent de dialoguer avec les citoyens et d'enrichir le projet de leur connaissance du quartier et de leur expertise d'usage. Cette concertation est placée sous la vigilance d'un garant dont le rôle est de faciliter le dialogue entre les acteurs du projet et de veiller à l'écoute mutuelle et à l'expression de tous. Il a en charge la synthèse des travaux des différents groupes et leur restitution lors de l'assemblée plénière du projet.

### **Les ateliers citoyens**

Ils accompagnent aujourd'hui la réflexion des architectes sur les nouveaux secteurs en cours de conception : l'avenue de la Porte Clichy et l'ouest du parc. Des ateliers sont également consacrés au suivi des chantiers.

### **Les groupes d'architecture**

Ils associent les habitants aux choix des projets architecturaux, de la commission technique au jury des concours et les impliquent dans le suivi des projets jusqu'au dépôt des permis de construire.

### **Les rencontres de « Clichy Batignolles »**

La Maison du projet, les journées « portes ouvertes », les visites de chantier, les promenades urbaines permettent de suivre l'avancement des réalisations et de dialoguer avec les acteurs du projet (architectes, urbanistes, aménageurs, ville de Paris et opérateurs).

### **Logements:**

3 400 logements dont :

- 500 logements pour étudiants et jeunes actifs (dont 400 sociaux)
- 200 chambres pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) dont 50% sociales

50% des surfaces des programmes de logements sont dévolues au logement social (logement familial, logements étudiants / jeunes actifs, EHPAD social, Foyer d'accueil médicalisé, résidence sociale) dont :

- 20% de PLAI
- 50% de PLUS
- 30% de PLS

20% de logements locatifs privés à loyer maîtrisé, 30% de logements libres dont l'essentiel en accession

## DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### Développement local

Les études préalables sur l'emploi et le développement économique montrent que le taux d'emploi sur le secteur autour de Clichy-Batignolles est nettement inférieur à celui de l'arrondissement et de l'ensemble de la ville. Le taux de chômage est également supérieur à celui des quartiers sud de l'arrondissement.

Dans l'objectif de réduire ces disparités et de réimplanter des emplois très diversifiés dans Paris, le projet comporte :

- La création de 110 000 m2 de surfaces d'activités tertiaires (+ 120 000 m2 pour la cité judiciaire), destinées à la fois aux grandes entreprises et aux PME/PMI, correspondant à environ 12 700 emplois.
- La reconstitution d'un important programme d'activités liées à la logistique comprenant la réimplantation d'activités de fret en relation avec le transport ferré, la reconstitution de l'activité de la centrale à béton, la création d'un centre de tri de déchets recyclables.
- La réalisation d'environ 30 000 m2 de commerces et services correspondant à la création de 300 à 500 emplois. Leur situation sur les voies publiques les plus fréquentées, outre une garantie de visibilité, donnera une impulsion à l'activité des services existants aux alentours.
- La préoccupation de créer des emplois est prise en compte dans la phase de chantiers avec l'intégration de clauses d'insertion sociale dans tous les appels d'offres (tant pour les marchés lancés par l'aménageur que pour les marchés de travaux des opérateurs privés). Elles vont au-delà des obligations réglementaires

(5% minimum des heures travaillées alors que l'on ne se situe pas à l'intérieur des périmètres où une telle clause est normalement exigée : ANRU, CUCS, etc.).

Pour les marchés de travaux des opérateurs privés, afin s'assurer du respect des obligations en matière d'insertion sociale, une garantie financière équivalent à 1% du montant de la charge foncière est placée sous séquestre et restituée une fois le respect des obligations constatées. L'aménageur s'est associé les compétences d'un facilitateur (OPUS 3) pour la mise en œuvre des clauses d'insertion sociale et l'accompagnement des entreprises de travaux. A titre d'illustration, fin 2015, pour un objectif global de 268 000 heures d'insertion, 148 000 heures étaient réalisées (55%), pour 465 bénéficiaires.

Pour accompagner ce mouvement de recapitalisation d'emplois dans le Nord-Ouest Parisien, le projet prévoit la création de logements diversifiés capables de répondre aux besoins de l'ensemble des catégories de populations actives.

## Mixité fonctionnelle

La qualité du cadre de vie est un objectif transversal du projet Clichy-

Batignolles et les principaux axes d'aménagement du projet participent à la constitution d'un cadre de vie sain, agréable et accessible à tous :

- la présence de la nature en ville. Le projet se démarque en effet par l'aménagement d'un parc urbain de 10 hectares. Ce grand espace vert permet aux habitants et usagers du quartier et des quartiers alentours d'avoir un accès direct à la nature en ville. Cet espace dédié aux activités de loisirs et de détente sera un lieu de convergence.

- la qualité architecturale et urbaine. Dès la phase amont du projet, tous les acteurs ont conféré une attention particulière à l'architecture des projets afin que puissent être conciliées : densité, qualité de vie et performance environnementale. L'organisation de concours d'architecture ou d'ateliers de conception urbaine a notamment permis de garantir l'équilibre entre ces trois objectifs. Grâce à une méthode de travail participative portée par les élus, les habitants ont été associés aux choix des projets architecturaux. Cette méthode garantit à la fois l'appropriation du projet par les habitants du quartier et la prise en compte de leurs attentes en matière de cadre de vie.

- l'animation urbaine et la création de lien social. Le projet a été pensé comme un vecteur d'interactions sociales qui participe à la qualité du cadre de vie des habitants. Afin de concrétiser cette ambition, le projet privilégie la mixité fonctionnelle et une programmation spécifique : la valorisation d'espaces ouverts et accessibles à tous (notamment les terrasses et les toitures), la création de nouveaux lieux de rencontres (kitchen-club, espaces de co-working, studio commun, etc.) et la création de rez-de-chaussée commerciaux (en essayant de dépasser la logique de centralités commerciales ponctuelles).

## % d'espaces publics

7

## % de surface de bureaux

43

## % de surface de commerces

5

## MOBILITE

### Strategie mobilité

#### Les services ferroviaires et urbains resserrés le long des infrastructures

Les activités de maintenance ferroviaire, qui occupaient l'espace de manière très extensive, sont resserrées le long du faisceau Saint-Lazare, sous une dalle en surplomb des voies ferrées, socle de futures constructions. D'autres activités (centrale à béton, centre de fret, centre de tri des déchets, parc de stationnement pour autocars) seront concentrées au nord du site, le long du boulevard périphérique et des voies ferrées. Elles seront ainsi directement connectées aux infrastructures de transport afin d'éviter la circulation des camions à l'intérieur de la ville.

Le secteur Clichy-Batignolles bénéficie aujourd'hui d'une offre de transports en commun importante et diversifiée (métro 13, RER C, Transilien, 6 lignes de bus) mais relativement chargée, principalement sur la ligne 13 du métro, aujourd'hui saturée.

Pour répondre aux besoins de mobilité de tous dans le respect de l'environnement, le projet vise à encourager les alternatives à l'utilisation de l'automobile, notamment par le développement articulé et synchronisé des transports collectifs, mode économe pour les usagers, adapté aux fortes densités et levier de réduction des inégalités sociales et territoriales.

La desserte en transports en commun sera sensiblement confortée par le prolongement à l'horizon 2019 de la Ligne 14 du métro jusqu'à la Mairie de Saint-Ouen, qui va réduire la saturation de la ligne 13. Cette nouvelle desserte constitue un atout majeur pour l'éco-quartier desservi par 2 stations : l'une à l'accroche de la rue Cardinet, à l'entrée de la voie nouvelle dite nord-sud (station Pont Cardinet), l'autre au croisement de l'avenue de la Porte de Clichy et du boulevard des Maréchaux (station Porte de Clichy).

Sur les Maréchaux, un nouveau tronçon du Tramway T3b sera aménagé à l'horizon 2018, de la Porte de la Chapelle à la Porte d'Asnières. La requalification du boulevard Berthier et l'arrivée du tramway viennent renforcer l'accessibilité et la desserte du quartier.

Le renforcement du réseau des lignes de bus participe également au développement des liaisons entre Clichy-Batignolles et les quartiers existants avec, à l'étude, une ligne de bus restructurée et prolongée depuis Saint-Lazare jusqu'à la Porte de Clichy.

## NUMÉRIQUE

## Strategie ville numérique

Grâce au dispositif déployé par les opérateurs privés sur la ville de Paris, l'ensemble des programmes immobiliers pourront être raccordés à la fibre optique.

Les ateliers de conception urbaine du secteur ouest (cf. engagement n°9) ont été l'occasion de faire émerger des pistes de travail sur les nouveaux services et l'utilisation du numérique dans le logement et le bureau. Il s'agit notamment de :

- développer un habitat plus collaboratif en intégrant des lieux de partage et de cohabitation, en complément des espaces privatifs (chambre d'hôte, jardin terrasse avec cuisine extérieure, kitchen club, buanderie...)
- promouvoir une gestion intelligente de l'immeuble de logements par la mise en place d'un intranet : utilisation/gestion des espaces communs, centralisation des informations utiles au quotidien pour les habitants, développement d'une offre de services entre les habitants (organisation des transports, gardes d'enfants, lien avec les personnes âgées, échange de services...)
- renforcer ce dispositif de gestion intelligente par des solutions domotiques simples et adaptées à de nombreux usages dans les logements (gestion des consommations notamment),
- développer des espaces de co-working.

En 2015, la Ville de Paris et Paris Batignolles Aménagement ont souhaité aller plus loin pour poursuivre la démarche énergétique ambitieuse engagée en travaillant plus précisément sur l'usage et le fonctionnement futur des bâtiments, et anticiper dès à présent des mutations importantes comme le développement tendanciel des véhicules électriques, la généralisation des compteurs intelligents ou l'éclosion des réseaux intelligents (smart grids).

Dans cette perspective, la Ville de Paris et Paris Batignolles Aménagement ont co-animé un groupe de réflexion et d'action "Energie intelligente" d'octobre 2015 à mai 2016 pour préfigurer une démarche énergétique intégrée de type "smart grid ready" sur le secteur Ouest de la ZAC Clichy Batignolles. Les travaux menés par ce groupe de réflexion doivent aboutir à l'élaboration d'un guide Smart Energy Management en juillet 2016 et proposer une stratégie pour la mise en place d'une éventuelle gestion énergétique coordonnée à l'échelle du secteur.

En parallèle, la Ville de Paris a remis un dossier de candidature dans le cadre de l'appel à projets européen "Actions Innovatrices Urbaines" (FEDER) pour le développement d'une gouvernance énergétique de quartier s'appuyant sur de nouvelles formes de contractualisation des engagements de performances énergétiques réelles, la mise en place d'une plateforme de collecte et d'analyse des données, et le déploiement de services aux usagers.

## RESSOURCES

### Gestion de l'eau

Le projet Clichy-Batignolles vise à réduire de 50% les rejets d'eaux pluviales au réseau par rapport à un projet classique, afin de minimiser les risques de saturation des réseaux et de pollution de la Seine. Des exigences précises sont édictées en la matière pour chaque parcelle.

La présence d'un grand parc, la faible surface des voiries, la végétalisation d'une partie des toitures et des cœurs d'îlot favorisent la limitation des rejets d'eaux pluviales par infiltration naturelle, absorption ou évapotranspiration. Dans le parc, les eaux en quantité trop importante pour s'infiltrer directement dans le sol sont récupérées pour alimenter le bassin biotope. Ces eaux couvrent 40% des besoins en irrigation du parc.

### Gestion des sols

La création de voiries nouvelles est délibérément limitée (12% des surfaces). La pression de l'automobile et l'imperméabilisation du sol sont ainsi contenues, l'animation commerciale est concentrée sur un nouvel axe nord-sud parallèle au faisceau ferroviaire et connecté aux grands axes existants qui ceinturent le site.

- 50 % de rejets d'eau pluviale
- 40 % de l'irrigation par les eaux pluviales

### Gestion des déchets

L'ensemble des déchets (à l'exception du verre) fera l'objet d'une collecte automatisée au moyen d'un réseau pneumatique souterrain. C'est l'une des premières réalisations de ce type en France et une première parisienne. Les déchets seront acheminés jusqu'à un terminal de collecte situé sur le boulevard Douaumont, puis redistribués vers les filières de traitement et de recyclage correspondantes dont le centre de tri voisin. Cette solution élimine la circulation de bennes de ramassage dans le secteur et réduit sensiblement la pollution.

La collecte pneumatique des déchets permet de réduire de 42 % les émissions de gaz à effet de serre, de 98 % les émissions de monoxyde de carbone, de 86 % les émissions d'oxyde d'azote et de 90 % les émissions de particules.

## SOLUTIONS

Collecte pneumatique des déchets

**Description :** En partenariat avec Envac, leader mondial des systèmes de collecte automatisée, Veolia Propreté porte le développement de cette solution. La collecte pneumatique automatisée consiste à acheminer les déchets ménagers, par voie souterraine, depuis des bornes de collecte fixes vers une unité de compaction. Un camion transporte ensuite les déchets compactés jusqu'à leur filière de traitement.

Cette collecte présente plusieurs avantages :

- suppression des nuisances sonores, visuelles et olfactives liées au stockage, à la manutention et à la collecte des bacs ;



- réduction des émissions liées à la circulation des camions-bennes ;
- disponibilité des bornes 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Veolia Propreté a remporté la conception, la construction et l'exploitation du premier contrat de collecte pneumatique des déchets de la Ville de Paris dans le futur quartier Clichy-Batignolles. Le dispositif de 4,1 km de conduites souterraines dessert 2 600 logements depuis 15 octobre 2011

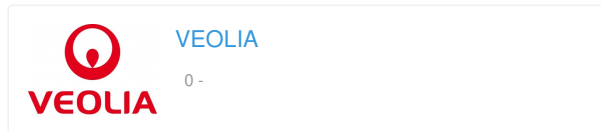
- Gestion des déchets

<http://www.clichy-batignolles.fr/la-collecte-pneumatique-des-dechets-clichy-batignolles-588>

Entreprise :



Entreprise :



## BIODIVERSITE

### Biodiversité et milieux naturels

Le Plan Biodiversité de Paris a été adopté le 15 novembre 2011 par le Conseil de Paris. L'adoption de ce plan réaffirme l'engagement de la Ville de Paris pour renforcer la place de la nature en ville.

Le Plan Biodiversité de Paris entend : - Renforcer les trames verte et bleue pour favoriser les continuités écologiques essentielles au maintien d'une diversité du vivant en ville.

- Faire de la biodiversité un élément structurant de l'action municipale pour préserver les nouveaux équilibres écologiques de la capitale.
- Sensibiliser les citoyens et mobiliser les acteurs du territoire pour transmettre à tous les Parisiens et aux générations futures une culture de l'écologie urbaine.

Le secteur Clichy Batignolles est désigné comme « opération pilote » dans le Plan Biodiversité.

La création d'un grand parc de 10 ha, vient aérer un nord-ouest parisien jusqu'ici peu doté en espaces verts. Ouvert et traversant, ce nouvel espace rapproche les quartiers des Batignolles, des Épinettes, de Monceau Pereire et des Hauts-de-Malesherbes. Le parc est en effet conçu comme un trait d'union entre les quartiers avoisinants. Ses allées sont situées dans le prolongement des rues existantes ; il offre 14 entrées et sorties, reliant entre elles la rue Cardinet, l'avenue de Clichy et le boulevard Berthier.

#### Le parc, une nouvelle vision de la nature en ville

Dans le parc Martin Luther King conçu par la paysagiste Jacqueline Osty, une faune et une flore particulièrement riches se développent autour d'un fossé humide et d'un bassin biotope. Cette trame verte constituera un atout majeur pour le maintien de la biodiversité à Paris. Hormis le parc proprement dit, la protection et le développement de la biodiversité passent par les plantations variées le long des voiries, les cœurs d'îlot paysagers et les toitures végétalisées. Les cahiers de prescriptions environnementales imposent des coefficients de biodiversité calculés à partir de la végétalisation des surfaces horizontales et verticales des projets.

L'ambiance du parc diffuse au-delà de lui-même, par la présence de végétaux dans les voiries qui le longent où y mènent. Les grands axes existants, rue Cardinet, avenues de Clichy, de la Porte de Clichy et boulevard Berthier, sont requalifiés en avenues urbaines.

## ENERGIE/CLIMAT

### Sobriété énergétique

Les performances thermiques des bâtiments devront permettre de réduire la consommation nécessaire au chauffage à 15 kWh/m<sup>2</sup>/an et la consommation globale en énergie primaire sera inférieure à 50 kWh/m<sup>2</sup>/an, hors prise en compte des énergies renouvelables locales (géothermie et photovoltaïque).

L'énergie nécessaire au chauffage et à l'eau chaude sanitaire proviendra principalement de la géothermie (forages dans la nappe de l'Albien). Enfin pour tendre vers un bilan carbone neutre de l'ensemble de l'opération, les consommations électriques incompressibles seront en partie compensées par une production d'électricité photovoltaïque. Les 40 000 m<sup>2</sup> de toitures photovoltaïques réparties sur les différents bâtiments devraient produire de l'ordre de 4 500 Mwh/an.

### Mix énergétique

- Géothermie profonde



- Electricité photovoltaïque: 40 000 m2 de toitures photovoltaïques réparties sur les différents bâtiments production de l'ordre 4 500 Mwh/an.

## Total besoins d'électricité du projet/an

Total besoins d'électricité du projet/an : 65,00 kWh

## BATIMENTS

### Batiments

#### Une création architecturale témoin de son temps

Clichy-Batignolles encourage la création et la diversité architecturales. Le futur quartier veut offrir ce que l'architecture contemporaine conçoit de meilleur, dans un contexte d'exigences environnementales très élevées et en reflétant la pluralité culturelle et esthétique de l'époque actuelle. Les modalités de conception varient selon les contextes et les enjeux propres aux différents secteurs. Sur la partie est, aux îlots découpés et connectés au tissu existant, chacun des projets a fait l'objet d'un concours d'architecture. La partie ouest, porteuse d'un enjeu de silhouette urbaine particulier avec l'intégration de la hauteur et un linéaire de près de 600 m de façades sur le parc et le réseau ferré, est conçue de manière collégiale dans le cadre d'un atelier réunissant l'ensemble des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre concernés.

#### Eco-matériaux

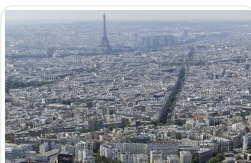
Les cahiers de prescriptions incitent fortement à l'utilisation de matériaux renouvelables. Certains matériaux sont interdits, tel le PVC. Pour d'autres, des labels sont exigés (peintures, revêtements muraux, moquettes...). Les maîtres d'ouvrage sont tenus de faire évaluer l'énergie grise des bâtiments et de respecter une valeur plafond.

#### Chantiers

L'aménageur a mis en place une charte de chantiers à faibles nuisances et à faible impact environnemental, qu'il applique à ses propres chantiers ainsi qu'à l'ensemble des opérateurs immobiliers intervenant dans le cadre du projet. Cette charte prévoit notamment qu'au moins 30% des déchets de chaque chantier soit valorisés ou recyclés.

## Lien vers les bâtiments du projet dans la base de données Construction21

Lien vers les bâtiments du projet dans la base de données Construction21 : )



### Tribunal de Paris

Construction Neuve  
Tour de bureaux > 28m

Concours

## Batiment candidat dans la catégorie



Grand Prix Ville Durable



Green City  
Solutions Awards 2016

powered by  Construction21.org



Coup de Coeur des Internautes



Date Export : 20230309093518